



MARTIGNY

Gare aux dangers

Une rame-école fait halte en gare de Martigny pour sensibiliser les jeunes aux multiples périls du rail. **PAGE 14**

HOFMANN

VALAIS

MONTHÉY | MARTIGNY | SION | SIERRE 5

3^e CORRECTION DU RHÔNE Une délégation valaisanne a été invitée par le canton de Saint-Gall pour partager son expérience et visiter les ouvrages de la Linth et de la Thur.

La crise saint-galloise en exemple

LYSIANE FELLAY

«C'est intéressant de venir voir des travaux terminés ou en cours sur le canal de la Linth et sur la Thur qui ressemblent à ce que l'on pourrait faire sur le Rhône. Et c'est aussi important de voir qu'ils ont rencontré des difficultés similaires aux nôtres», explique Jacques Melly, le conseiller d'Etat en charge des transports, de l'environnement et de l'équipement.

Sur invitation de son homologue saint-gallois, Willy Haag, il a ainsi visité dimanche et lundi des ouvrages d'aménagements de cours d'eau dans le canton de Saint-Gall, avec quelques collaborateurs de l'Etat du Valais engagés dans le projet de 3^e correction du Rhône.

L'objectif de la visite était de partager l'expérience saint-galloise avec les Valaisans. Et en effet, le projet d'aménagement de la Linth a rencontré plusieurs difficultés similaires à celles que connaît le projet de 3^e correction du Rhône actuellement.

Compensations agricoles

«Les travaux étaient nécessaires car les digues ont près de 200 ans. Nous étions forcés de les reconstruire en les élargissant, ce qui demandait de la place. Cela a posé des problèmes principalement avec les agriculteurs qui ne voulaient pas céder leurs terrains», explique Willy Haag.

Un processus consultatif a donc été lancé incluant la population, les agriculteurs et tous les acteurs concernés. Des discussions ont eu lieu pour trouver des compromis et pour mettre en avant la nécessité du projet.

Finalement, après de nombreuses négociations, la situation était toujours bloquée du côté des agriculteurs. Les Conseils d'Etat des quatre cantons concernés par les travaux ont tranché. Ils ont validé un projet et décidé de le réaliser, estimant que la protection de la population ne pouvait plus attendre.

Les agriculteurs ont obtenu des terres dans la plaine en compensation de celles qu'ils avaient perdues. Et aujourd'hui, Willy



Les travaux d'aménagements de la Thur se sont terminés en 2002. La rivière a pu retrouver davantage d'espace et la population vient en nombre pour profiter des lieux. LE NOUVELLISTE



« Nous étions forcés d'élargir la Linth, ce qui a posé des problèmes avec les agriculteurs. »

WILLY HAAG CONSEILLER D'ETAT DE SAINT-GALL EN CHARGE DU PROJET DE LA LINTH

Haag estime que la population de la région est convaincue par le bien-fondé du projet et que les gens profitent pleinement des nouveaux aménagements.

Esquisse de solution

«A la lumière des problèmes rencontrés sur la Linth, la clé du problème est de créer une majorité sur ce projet en dépassant les clivages qui sont inévitables parce qu'il y a des intérêts divergents. Il faut maintenant descendre sur le terrain, expliquer le projet, discuter,

négoier et réexpliquer encore.», souligne Jacques Melly. Et le conseiller d'Etat d'ajouter: «Nous arriverons probablement à une situation qui demandera des sacrifices de part et d'autre.»

Les porteurs du projet Rhône 3 entendent les revendications des agriculteurs et planchent sur différentes solutions. «On essaie d'éviter au maximum les expropriations. Nous voulons leur proposer des surfaces en échange. Le canton a déjà investi 9 millions de francs pour acquérir 100 hectares



« Nous arriverons à une situation qui demandera des sacrifices de part et d'autre. »

JACQUES MELLY CONSEILLER D'ETAT EN CHARGE DU PROJET DE RHÔNE 3

de terrains pour les mettre à disposition des agriculteurs», note Tony Arborino, chef de projet de la 3^e correction du Rhône. Aujourd'hui, un potentiel d'amélioration a été identifié. L'emprise sur les surfaces agricoles pourrait diminuer de 100 hectares passant ainsi de 350 hectares à 250.

Communication

Confronté à ces réticences, les autorités du canton de Saint-Gall ont choisi de tout miser sur

la communication. Elles ont intensifié l'information pour expliquer la nécessité au niveau sécuritaire du projet et ainsi obtenir un soutien de la population. 1% du coût du projet y a été consacré, ce qui représente un million de francs. Jacques Melly compte s'inspirer de cette démarche. Il souhaite mettre davantage de moyens pour informer la population. Reste que le conseiller d'Etat est conscient que le chemin est encore long pour arriver à un consensus. ●



Willy Haag (à gauche) discute avec Jacques Melly, alors que Markus Jud, (à droite) chef de projet de la Linth, montre les travaux. LE NOUVELLISTE

LE POINT SUR LA 3^E CORRECTION DU RHÔNE



TONY ARBORINO CHEF DE PROJET DE LA 3^E CORRECTION DU RHÔNE

«Le Rhône ne sera pas élargi sur 160 km»

Où en est la troisième correction du Rhône aujourd'hui?

Nous attendons le résultat de l'expertise demandée par le Grand Conseil. Cela nous donnera de nouvelles informations à ajouter dans le plan d'aménagement. Puis le Conseil d'Etat devra valider le plan d'aménagement.

Pourquoi ne privilégie-t-on pas l'approfondissement du fleuve à l'élargissement?

Le plan d'aménagement du Rhône n'est pas une solution unique où l'on élargit le Rhône sur 160 kilomètres. C'est un mélange de solutions. L'abaissement du fond est prévu sur 70% du linéaire entre Brigue et le Léman,

d'une profondeur allant de 30 cm à 2 m. Mais cela ne suffit pas. Il faut également élargir sur 50% du linéaire environ. Et à certains endroits, on combine les deux solutions.

Quel risque court-on à ce jour?

On a d'énormes risques. Les crues sont identifiées comme le deuxième risque majeur après les séismes pour la population et l'économie. Nous avons plusieurs actions pour protéger les Valaisans: la carte de dangers, les alertes, la gestion des barrages et les prévisions de crues. Nous pouvons ainsi réagir rapidement. Et puis trois chantiers de sécurisation sont actuellement en cours sur le Rhône à Saint-Maurice, à Sion et à Viège.

IUKB

Claude Roch est blanchi



Claude Roch innocent selon le Tribunal cantonal. HOFMANN/A

Claude Roch n'est pas coupable d'abus d'autorité en ayant signé les diplômes délivrés par l'IUKB, car l'établissement fait partie de la liste des institutions universitaires reconnues par le canton du Valais. Ainsi en a décrété lundi la Chambre pénale du Tribunal cantonal qui a blanchi le chef du Département de l'éducation dans une affaire qui l'opposait à un étudiant chinois.

La chambre pénale du TC a donc confirmé la décision de non-entrée en matière du procureur de l'Office fédéral du ministère public rendue suite à la plainte pénale de cet étudiant contre Claude Roch et les dirigeants de l'IUKB pour violation de la loi sur la concurrence déloyale et abus d'autorité.

Titulaire d'un Bachelor in Business Administration délivré par l'Institut universitaire Kurt Bösch, l'étudiant chinois s'était vu refuser l'admission aux universités de Lausanne et Fribourg, en mars 2010, pour la simple et bonne raison que les deux universités ne reconnaissent pas son diplôme. L'étudiant a déposé plainte auprès de l'Office du ministère public le 23 août dernier. Il s'estimait trompé par les informations transmises lors de son inscription à l'IUKB. L'IUKB se présentait comme un institut universitaire officiellement reconnu par la Confédération. Par ailleurs, le diplôme, signé par Claude Roch, portait la mention «IUKB recognised by the Swiss Government».

Selon la justice, l'étudiant savait, depuis mars 2010, que le diplôme en question n'était pas reconnu par les universités suisses.

● CSA/C

PNEUMOLOGIE

La toux du fumeur dans le viseur

La journée valaisanne de pneumologie aura lieu demain jeudi à la clinique SUVA à Sion. Il sera question de la prise en charge de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), plus connue sous le nom de «toux du fumeur». La BPCO est une maladie courante, en forte progression, qui affecte 5% de la population valaisanne. Plus de 3000 Valaisans en souffrent sans le savoir et risquent à terme de souffrir d'un handicap pulmonaire. ● CSA/C